

Hommage pour Felix CHEVRIER

Dès le début de la guerre, l'O.S.E installe à Chabannes, dans l'enceinte du château, en Creuse, une de ses maisons d'enfants. M. Chevrier en est le directeur. Cet homme se consacre entièrement à sa tâche. Il prend d'abord soin des enfants juifs qui lui sont confiés puis très vite organise leur survie.

Tous les enfants d'alors se souviennent de la bienveillance de M.Chevrier. Bien qu'il soit de religion chrétienne, il connaît bien la religion juive et explique la signification des fêtes aux petits enfants juifs sous sa protection. Il suscite le plus grand respect des traditions juives. Il s'assure également de l'éducation de ses protégés, les envoyant à l'école lorsque cela est possible, leur fournissant une éducation de type humaniste sinon. Ainsi, tant du point de vue matériel qu'intellectuel, Felix Chevrier et les adultes, souvent juifs, qui l'aident dans son entreprise, organisent pour le mieux la vie de ces jeunes juifs pour la plupart étrangers et déjà orphelins.

Mais le début des déportations et des rafles rendent nécessaire une autre organisation : celle de la survie. Jusqu'à la dispersion de la colonie en 1943, Felix Chevrier fait tout afin que les enfants hébergés au Château ainsi que les adultes qui les encadrent soient soustraits aux poursuites des forces de police chargées de leur arrestation.

Ainsi chaque fois qu'il est prévenu d'une arrestation de personnes nommément désignées, il les disperse dans les bois environnants avec des vivres. Souvent les plus jeunes sont accompagnés par des non-juifs afin d'éviter tout risque d'arrestation. Et il justifie cet état de fait devant les gendarmes surpris de tant d'absences. Il profite également de toute erreur de libellé sur les listes en soutenant que ces personnes n'appartiennent pas à la colonie. Ainsi, un rapport du capitaine Chaumet commandant la section de Guéret sur les transfèrements de jeunes juifs étrangers à Rivesaltes rendant compte d'une descente au Château de Chabannes montre à la fois les astuces de M.Chevrier et les risques auxquels ils l'exposent. En effet, le capitaine Chaumet se montre très mécontent et accusateur de ne voir aucune des personnes recherchées présentes au château.

Quand, fin 1942, les enfants recherchés sont de plus en plus jeunes et que le climat rend le refuge en forêt difficile, M.Chevrier organise avec la complicité du médecin leur évacuation vers d'autres régions pour motifs sanitaires.

Et lors de la rafle « surprise » du 26 août 1942, il intervient personnellement pour faire libérer le plus grand nombre. Auprès des autorités locales, il explique notamment que les adultes et même les adolescents lui sont indispensables pour assurer un encadrement satisfaisant de la colonie. La complicité du médecin du camp de Nexon se révèle également utile.

Ainsi, comme les Soeurs Paillassou déjà honorées du titre de Juste parmi les Nations, l'action exemplaire et courageuse de Félix Chevrier illustre la générosité de Chabannes. Nombreux sont les enfants d'alors qui doivent la vie à M.Chevrier. Des jeunes adultes de l'époque ont également pu échapper à la déportation grâce à son engagement. M.Ernest Rosner, M.Armand Duval et Mme Lidija Jablonski en font partie et se joignent à nous aujourd'hui pour remettre à M.Chevrier, au nom de l'Etat d'Israël, le titre de Juste parmi les Nations.

La rafle du 26 août 1942, organisée avec un exceptionnel luxe de précautions, surprend tout le monde y compris Félix Chevrier qui doit laisser partir plusieurs adultes et quelques enfants. Malgré ses efforts, il ne parviendra pas à faire libérer tout le monde : 7 adolescents sont déportés. 3 seulement reviendront.

Chabannes ne livrera plus aucun de ses pensionnaires. Chevrier veille. Son entourage veille. Les enseignants et notamment les soeurs Paillassou veillent. La population locale veille, accueille, héberge, protège en cas d'alerte.

La 1er septembre 1942, Félix Chevrier, informé d'avoir à remettre 11 enfants sortis du camp de Rivesaltes par l'O.S.E. et hébergés à Chabannes, qui doivent être déportés avec leur famille, prend dans l'urgence toutes les dispositions nécessaires. Les uns sont déclarés malades et évacués, d'autres sont « absents », d'autres enfin sont considérés inconnus en raison de noms mal orthographiés ou d'erreur de sexe. Tous sont sauvés. Lors d'alertes ultérieures, les enfants sont de même dispersés, dans les bois ou accueillis et cachés au sein du village.

L'O.S.E. veille aussi et bientôt le réseau Garel prend en charge et disperse les enfants qui sont confiés à des collectivités ou à des familles non-juives, si nécessaire transférés clandestinement en Suisse. Ce formidable travail de sauvetage, rendu possible par le dévouement des équipes de l'O.S.E. et la solidarité de ceux qui accueillent et protègent les enfants va se poursuivre tout au long de l'année 1943. Avec le concours de Félix Chevrier, Chabannes se vide progressivement. Tous ses pensionnaires seront sauvés.

La paix revenue, Félix Chevrier quitte l'O.S.E. mais poursuit sa vocation humaniste jusqu'à sa mort, en 1962. Ses cendres sont au cimetière du Père Lachaise.

Il était officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur. A titre posthume, il fut honoré en 1996 par l'UNICEF et Yad Vashem l'a reconnu « Juste parmi les Nations ».